Envoyé en préfecture le 13/07/2022
Reçu en préfecture le 13/07/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220707-D2022_99-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2022-99

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 7 juillet 2022)

Date de convocation : 17 juin 2022
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 7 juillet 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, CANDAU, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, ESQUER, REGNIER, DESSEIN, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, SANZ et GARROCQ.

Présent suppléant : M. CASAU

Absents ou excusés : Mmes BERGES, LAHOURATATE, TOULOU et M. BEROT-LARTIGUE, CARRERE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE.

Pouvoirs : Mme BERGES à M. GARROCQ
Mme LAHOURATATE à M. AUSSANT
M. LABERNADIE à Mme BARAQUE
M. BEROT-LARTIGUE à Mme CANDAU
M. CARRERE à M. MARTIN
M. GABASTON à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : M. SANZ

OBJET : TOURISME - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES POUR LE SITE DE BIOUS

RAPPORTEUR : Patrick LABERNADIE, Vice-Président

Depuis 2020, dans le cadre d'une convention approuvée par le Conseil Communautaire le 3 mars 2020, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau assure une partie de la maîtrise d'ouvrage de l'accueil sur le site de Bious et ce jusqu'au 31 décembre 2022 : emploi de personnel (saisonniers), recours à des prestataires (agence de sécurité), équipement de WC mobile, entretien du parking, des toilettes sèches, communication, etc., en étroite collaboration avec la commune de Laruns et le concours financier de cette dernière (personnel saisonnier notamment).
Cette action, soutenue chaque année par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, est renouvelée en 2022 pour la dernière année, dans l'attente de la création d'un syndicat mixte dédié, en cours de réflexion avec l'ensemble des parties prenantes.
Dans le même temps, la CC Vallée d'Ossau souhaite poursuivre des travaux d'amélioration des zones de stationnement afin d'optimiser et de cadrer la circulation des véhicules (notamment les camping-cars).
Ce panel d'actions entre en effet parfaitement dans le cadre de l' action lancée par le Département des Pyrénées-Atlantiques en 2021 visant à expérimenter et soutenir des solutions d'amélioration de l'accueil sur le site de Bious avant un aménagement plus durable, esquissé lors d'un précédent conseil communautaire.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- ADOPTE le présent rapport ;

- SOLLICITE une aide du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques d'un montant aussi élevé que possible.

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON